

SCI « 96 BAILLE »

Société Civile Immobilière au capital de 1 00 euros

Siège social : 122 Boulevard Mège-Résidence Parc Saint-Jean, 83100 TOULON
931 099 550 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt-Cinq,
Le 17 novembre,
A 14 Heures,

Les associés de la société 96 BAILLE, société civile immobilière au capital de 100 euros, divisé en 100 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 122 Boulevard Mège-Résidence Parc Saint-Jean, 83100 TOULON, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- ✓ Monsieur RIERA Jason, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,
- ✓ Monsieur MICHAUD Teddy, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur MICHAUD Teddy, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✓ Lecture du rapport de la gérance,
- ✓ Transfert du siège social,
- ✓ Modification corrélative des statuts,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ✓ le rapport de la gérance,
- ✓ le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social 122 Boulevard Mège-Résidence Parc Saint-Jean, 83100 TOULON au 270 CHEMIN saint marc-Résidence les cottages fleuris, 83000 TOULON, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 5 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé de la SCI 96 BAILLE se situe 270 chemin saint marc Résidence les cottages fleuris 83000 TOULON."

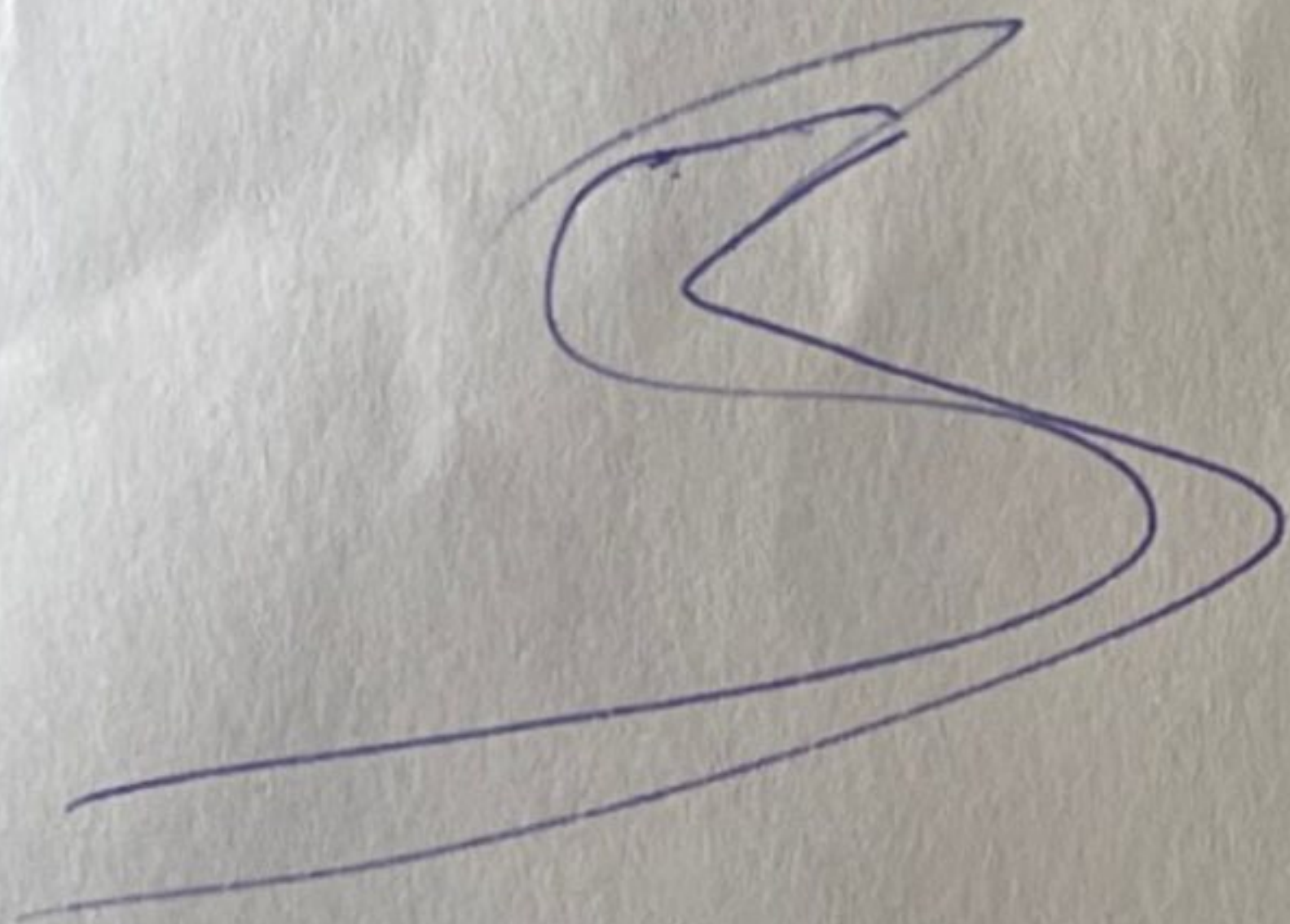
Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

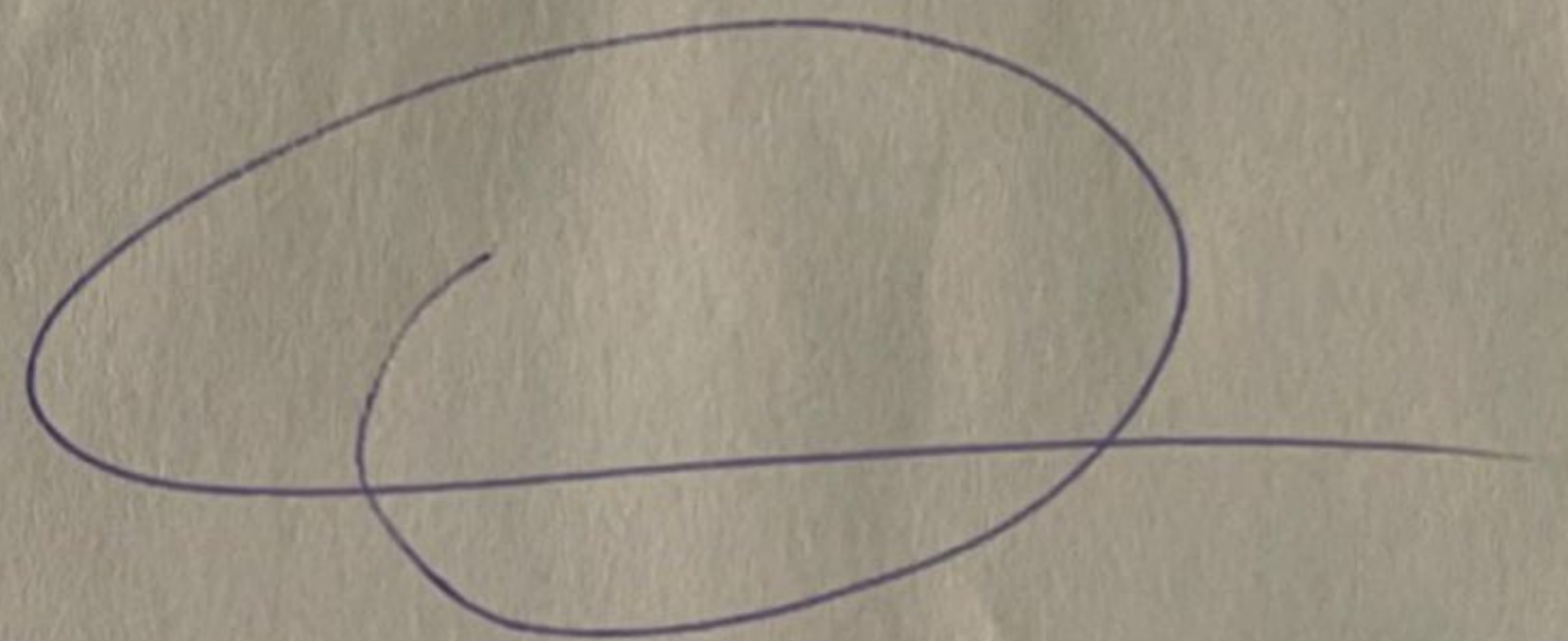
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

RIERA JASON

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping 'S' shape with a horizontal line extending to the right.

MICHAUD Teddy

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, oval loop with a horizontal line extending to the right.